

Diagnostic géotechnique sur bâtiment sinistré



ECR Environnement propose et réalise des diagnostics géotechniques (mission G5) permettant d'identifier les causes géotechniques d'un sinistre sur ouvrage. Il y sera déterminé :

- La structure du bâtiment
- Le type et la géométrie des fondations et dallages
- Le contexte géologique et hydrogéologique
- La nature et la compacité des terrains rencontrés
- La susceptibilité des terrains au phénomène de retrait-gonflement

Et pourra être exécuté les prestations suivantes :

- Des sondages géologiques, essais pressiométriques et pénétrométriques
- Des installations de dispositifs piézométriques
- Des fouilles de reconnaissance de fondations et carottage de dalle
- Des reconnaissance de fondation spéciale par méthode géophysique (impédance, parallèle sismique...)
- Des analyses en laboratoire (GTR complète, Limites d'Atterberg, profil hydrique...),
- Le Relevé X,Y et Z des points de sondages
- La pose de jauge de suivi de fissures



Ils nous font confiance

- Les experts et compagnies d'assurance
- Les particuliers
- Les communes